







# Baccalauréat en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-085-1-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études allemandes (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Manuel Meune 514 343-6235

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

Le baccalauréat spécialisé en études allemandes englobe trois thèmes :

- civilisation et histoire
- littérature
- traduction et rédaction

Des cours optionnels permettent d'amorcer une spécialisation dans l'une ou l'autre de ces trois thématiques. Des cours d'histoire, de littérature, d'histoire de l'art, de philosophie, de politique et de sociologie axés sur l'Allemagne et l'Europe sont notamment offerts.

Le programme prévoit un enseignement intensif de l'allemand en 1<sup>re</sup> année.

## Objectifs

Ce programme offre une formation complète en langue et littérature ainsi qu'en histoire et civilisation allemandes. Des blocs de cours à option permettent une certaine spécialisation parmi trois orientations thématiques : la littérature classique et contemporaine, la civilisation et l'histoire de l'espace culturel germanique, la traduction allemand-français. Ce baccalauréat donne accès à la maîtrise en études allemandes. Il constitue une base pour une carrière dans l'enseignement ainsi que pour l'exercice d'une activité professionnelle dans le cadre des échanges avec l'Allemagne et l'Europe.

## Forces

- Près de 80 % des étudiants du baccalauréat effectuent un séjour en Allemagne ou en Autriche grâce à des bourses.
- La possibilité de faire un stage de 6 crédits dans un organisme germanophone.
- La possibilité de fréquenter une **école d'été allemande**.
- Un encadrement assuré par des enseignants bilingues et par un assistant de langue.
- Des professeurs invités par le Service allemand d'échanges universitaires.
- Des laboratoires de langues munis d'outils d'apprentissage spécialisés.
- Le prix Estela-Portés-Lucie-Bauer, remis à un étudiant de 3<sup>e</sup> année affichant un excellent dossier.
- De nombreuses activités sociales et culturelles.
- La présence de la Chaire de recherche du Canada en études allemandes et européennes.

## Perspectives d'avenir

Les perspectives d'emploi devraient se développer au cours des prochaines années pour les germanophones en raison, notamment, de l'intensification des échanges avec l'Europe.

Les divers programmes préparent à des carrières variées auprès d'organismes gouvernementaux et en :

- relations internationales (diplomatie, culture, commerce)
- information et communication
- tourisme

En ajoutant une formation connexe (commerce international, traduction, science politique, histoire, économie, etc.) à votre baccalauréat, vous multipliez vos chances de trouver un emploi, ici ou à l'étranger.

Avec une formation complémentaire (au 1<sup>er</sup> cycle ou aux cycles supérieurs), vous pourriez vous orienter vers les professions de traducteur et d'interprète, ou d'enseignant au collégial (M.A.) ou à l'université (Ph. D.).

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR LITTÉRAIRE**
- **INTERPRÈTE**
- **PROFESSEUR DE LANGUES MODERNES**
- **LINGUISTE**

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand (niveau A1.2), par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie)	Maîtrise	51 crédits	2-055-1-2	Jour
Études allemandes	Maîtrise	45 crédits	2-085-1-0	Jour

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2022** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2022** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2022** ?

### Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2021

## Structure du programme (1-085-1-0)

Version 13 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 72 crédits à option et 9 crédits au choix.

#### Bloc 71A Introduction aux études allemandes

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J

#### Bloc 71B Apprentissage initial de l'allemand

Option - Maximum 12 crédits.

À l'arrivée à l'Université, les étudiants sont classés selon leurs connaissances de la langue après étude de leur parcours préalable par le responsable, ou, au besoin, après test (entretien ou test écrit auprès de la coordinatrice des cours d'allemand au Centre de langues). Selon leur classement, les étudiants devront prendre des cours dans le bloc 71B.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S

#### Bloc 71C Apprentissage complémentaire de l'allemand

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J	ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J

**Bloc 71D Civilisation et histoire**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J	ALL 2444	L'espace germanophone alpin (Suisse, Autriche)	3.0
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0J

**Bloc 71E Littérature et cinéma**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0J

**Bloc 71F Traduction et rédaction**

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J	ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

**Bloc 71G Lectures dirigées**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2290	Lectures dirigées 1 (Littérature)	3.0
ALL 3290	Lectures dirigées 2 (Civilisation)	3.0

**Bloc 71H Stage**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3400	Stage dans une institution germanophone	6.0

**Bloc 71Y Disciplines connexes**

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0S	MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J S	PHI 3640	Hegel	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	PHI 3760	Heidegger	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J	POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0J

**Bloc 71Z**

Choix - 9 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ALL.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Études allemandes	Majeure	60 crédits	1-085-2-0	Jour
Études allemandes et Histoire	Baccalauréat	90 crédits	1-087-1-0	Jour
Études hispaniques	Baccalauréat	90 crédits	1-105-1-0	Jour
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle ALL.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).